

PREPARATION AUX CONCOURS EXTERNES

« PARCOURS SOCIAL »

Cadre général

La préparation aux concours externes de catégorie A au sein de l'IPAG de Nanterre se compose de **quatre parcours** (« Etat », « Collectivités territoriales », « Social » et « Conservateur de bibliothèques ») correspondant à quatre formations se différenciant par les concours visés, les galops d'essai proposés et, pour une part, par les cours dispensés.

La **durée de la formation** indiquée dans ce programme tient compte des périodes où ont lieu les épreuves de ces concours.

L'ensemble des **enseignements** de chaque parcours est accessible aux candidats y étant admis ; libre à chaque étudiant, en fonction de sa formation initiale et des concours qu'il vise, de déterminer ceux qu'il suivra (tous ou une partie seulement).

La plupart des cours du Master 1 d'administration publique (**MAP**) figurent en mutualisation dans les parcours « Etat », « Collectivités territoriales » et « Social ». Dès lors, l'inscription dans ce dernier diplôme est de droit pour les étudiants de ces parcours qui le souhaitent. Dans ce cas, tous les cours du MAP deviennent alors obligatoires pour eux, de sorte à pouvoir être évalués à chaque fin de semestre. En outre, ils devront s'acquitter des droits universitaires correspondant au MAP – sachant que les droits spécifiques de l'IPAG demeurent inchangés (450 €).

A noter que suivre la préparation de l'IPAG ne dispense pas de s'inscrire individuellement aux épreuves des différents concours (renseignements à prendre sur les sites Internet dédiés à ces différents concours par les administrations organisatrices).

Responsable « Parcours social »

Pascal Penaud, Inspecteur général des affaires sociales, Professeur associé à l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense (pascal.penaud@u-paris10.fr)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats (15 minutes). Pour ces entretiens, il est demandé aux candidats d'avoir réfléchi aux concours et épreuves qu'ils envisagent de passer (*cf. infra* tableau des concours).

Bourses

Les **étudiants** inscrits à l'IPAG pour la préparation aux concours externe de la fonction publique de l'Etat, s'ils répondent aux conditions requises, peuvent solliciter une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).

Durée

Septembre à septembre (12 mois). Par ailleurs les étudiants admissibles sont préparés aux oraux d'entretien qui se déroulent entre octobre et janvier de l'année suivante.

Concours ciblés

La préparation vise 6 concours administratifs de catégorie « A » ou « A+ » du domaine sanitaire et social. Ils peuvent être présentés en passant les épreuves classiques des concours administratifs (compositions de culture générale, d'économie et de droit public, note de synthèse), mais ils comportent aussi des épreuves spécifiques liées aux « questions sociales ». Ils peuvent donc très bien être présentés sans avoir de droit public ou de l'économie et offrent environ 300 places par an.

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours d'entrée à l'EN3S	http://en3s.fr/concours-d-entree/
Concours d'inspecteur du travail	http://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere,149/metiers-et-concours,92/concours-externe-d-inspecteur-du,2233/devenir-inspecteur-du-travail,10214.html
Concours de directeur d'hôpital	http://www.cng.sante.fr/Concours-national-de-Directeur-d,70.html
Concours d'attaché d'administration hospitalière	http://www.cng.sante.fr/Concours-national-d-Attache-d.html
Concours de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social	http://www.cng.sante.fr/Concours-national-de-Directeur-d.html
Concours d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale	http://sante.gouv.fr/inspecteur-de-l-action-sanitaire-et-sociale-iass-externe.html
Concours de directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse	http://www.metiers.justice.gouv.fr/directeur-des-services-de-la-pjj-12665/preparer-le-concours-12668/

Partenariats

Le « Parcours Social » est en bonne part le fruit de partenariats noués par l'IPAG de Nanterre avec :

- l'Ecole nationale supérieure de la Sécurité sociale (EN3S), qui subventionne largement la préparation à son concours d'entrée, en complément des moyens mis en œuvre par l'IPAG,
- le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), qui est notre partenaire pour la préparation au concours d'inspecteur du travail, et facilite l'inscription des étudiants aux cours de santé au travail qu'il offre notamment par des conditions financières spécifiques.



Contenu

La plupart des étudiants qui se présentent aux concours d'administration générale du secteur sanitaire et social proviennent de préparations généralistes qui prennent très peu en compte leur spécificité « sociale ». Souvent ces candidats passent d'autres concours dans lesquels les questions sociales ont un poids moindre et dispersent leurs efforts sur un grand nombre de matières. Au contraire, pour donner à ses étudiants les plus grandes chances de réussite, l'IPAG de Nanterre met en place une préparation intensive et ciblée sur ces concours. Un effort important est fait sur les questions sociales au sens large : droit et politiques publiques.

L'IPAG ne prépare pas à toutes les options de ces concours, mais les cours qu'elle offre permettent de passer tous ces concours (cf. document disponible sur le site de l'IPAG et inclus dans le dossier d'inscription).

Cette préparation se veut résolument opérationnelle. Elle ne met pas l'accent sur le volume des heures de cours mais sur le travail personnel et offre la possibilité d'effectuer un très grand nombre d'épreuves « blanches » dans les conditions du concours (deux par semaine en moyenne).

La préparation est organisée sur une base annuelle. Il est toutefois possible de l'intégrer à partir du mois de janvier par le biais de recrutements complémentaires ouverts à des candidats en provenance de l'extérieur (le montant des droits d'inscription à l'IPAG est alors de 225€). Ce deuxième recrutement est complémentaire et destiné à des candidats présentant une chance raisonnable de succès avec seulement un semestre de préparation ou se plaçant dans un projet à plus long terme.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 450 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire = 206 € (+ éventuellement cotisations sécurité sociale : 215 € ; médecine préventive : 5,10 €, etc.). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté. A titre d'exemple, en 2015, le montant maximum d'une inscription à l'Université Paris Ovest s'élevait à 476,10 €.

Total => 450 € + 476,10 € (en 2015) = 926,10 €

Programme

ENSEIGNEMENTS ACADEMIQUES

Semestre 1 (Cours mutualisés MAP)	CM	TD
Droit administratif	36 h	
Questions européennes	24 h	
Finances publiques	36 h	
Economie générale	24 h	
Politiques sociales	36 h	
Gestion des ressources humaines	24 h	
Conférences – Culture juridique	24 h	
Conférences – Culture administrative	18 h	
Conférences – Politiques publiques	18 h	
Cours supplémentaires	CM	TD
Droit constitutionnel	24 h	
Conférences – Culture générale	24 h	
Droit du travail	24 h	
Economie de l'entreprise	10 h	
Semestre 2 (Cours mutualisés MAP)	CM	TD
Politiques sociales	36 h	
Droit hospitalier	24 h	
Anglais		24 h
Conférences – Culture juridique	24 h	
Conférences – Culture administrative	18 h	
Conférences – Politiques publiques	18 h	
Cours supplémentaire	CM	TD
Finances sociales (cours mutualisé avec la LAP)	24 h	
Culture générale (conférences spéciales au Parcours Social)	12 h	
Santé publique (EN3S – EHESP)	24 h	
TOTAL enseignements académiques	510 h	24 h
ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES		
Droit public		18 h
Questions européennes		18 h
Finances publiques		18 h
Economie		18 h
4 galops d'essai Composition de culture générale + corrections		28 h
4 galops d'essai Composition de protection sociale + corrections		28 h
Méthode de la note de synthèse (parcours social)		4 h

4 galops d'essai Note de synthèse (parcours social) + corrections		24 h
Méthode de l' <i>Etude de cas</i> (EN3S) et de la <i>Note sur dossier d'analyse et de synthèse relative à l'organisation et à la gestion</i> (EHESP)	4 h	
4 Galops d'essai <i>Etude de cas</i> et <i>Note sur dossier organisation gestion</i> + corrections		24 h
Méthode de l' <i>Epreuve sur dossier relative aux conditions de travail</i> (inspecteur du travail)	4 h	
6 galops d'essai <i>Epreuve sur dossier relative aux conditions de travail</i> + corrections		42 h
Préparation à l'épreuve d'entretien avec le jury		18 h
Semestre 2	CM	TD
7 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (parcours « Social ») + Corrections		42 h
8 Galops d'essai <i>Composition de protection sociale</i> + Corrections		56 h
4 Galops d'essai <i>Composition (Droit pub. / Eco. / Culture gé.)</i> + Corrections ¹		24 h
4 Galops d'essai <i>Etude de cas</i> (EN3S) et de la <i>Note sur dossier d'analyse et de synthèse relative à l'organisation et à la gestion</i> (EHESP) + Corrections		28 h
TOTAL enseignements méthodologiques	12	386
TOTAL (CM / TD)	410 h	522 h
TOTAL	932 h	

 cours permettant de se préparer avec une dominante sociale (sans droit public ou économie par exemple)

N.B. : Message à l'attention de tous les candidats

Vous postulez pour le parcours social de l'IPAG de Paris Ovest Nanterre la Défense. Dans le dossier d'inscription qui suit figure un tableau (dernière page du dossier) qui donne, pour les concours préparés, les épreuves, ainsi que les choix d'option possibles.

Si, suite à l'examen de votre dossier, vous êtes retenu(e) pour l'entretien de motivation, il vous sera demandé quels concours et quels choix d'épreuves vous envisagez. Il ne s'agit pas d'un choix définitif mais d'une première orientation dont nous discuterons avec vous au regard de votre parcours.

L'intérêt de notre préparation est de vous permettre de passer plusieurs concours avec un nombre aussi réduit que possible de matières, nous vous invitons donc à faire ce travail, non seulement pour le concours que vous visez à titre principal mais aussi pour les concours « de secours ».

Il est indispensable que vous réfléchissiez avant l'entretien, au regard de votre formation antérieure et de vos objectifs, aux matières que vous allez préparer. Le programme ci-dessus est une carte au sein de laquelle vous devez construire un menu correspondant à votre besoin propre. Notre préparation se différencie des autres par le fait qu'elle permet de préparer ces concours avec une part plus importante d'épreuves sociales.

Nous vous invitons à préparer une présentation limitée de votre parcours (nous lisons votre CV), et à éviter les stéréotypes sur votre motivation (évidemment forte). Nous sommes plus intéressés par une discussion sur votre projet, sur comment vous comptez utiliser notre préparation pour l'atteindre, et sur les questions que vous vous posez pour ce faire

Pascal PENAUD
Professeur associé, responsable du « Parcours social »

¹ Les galops de droit et d'économie ne sont organisés que si un nombre suffisant d'étudiants ont choisi ces matières au concours.

Ecrits	EN3S	DH	D3S	AAH	Insp. du travail	IASS
1	CG/ Economie/Droit public/Cas de gestion	Dissertation de culture générale (CG)				Composition au choix santé publique/ protection sociale et économie de la santé/politiques sociales/ gestion comptable et financière
2	NS	Une note rédigée à partir d'un dossier, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'une question relative à l'organisation et à la gestion dans le domaine sanitaire, social et médico-social				Note sur un dossier analyse synthèse domaine IASS et aptitude dégager propositions
3	Protection sociale	sciences économiques/ droit public/santé publique/mathématiques		Droit public/ sciences économiques/ finances publiques/législation sociale et aide sociale/droit hospitalier/histoire	Droit du travail ou droit social européen	4 à 6 QRC éléments essentiel droit public et politiques sanitaires et sociale
4		Finances publiques/ droit hospitalier/ législation sécurité sociale aide sociale/ gestion comptable et financière des entreprises/statistiques/sociologie/histoire/ droit civil	législation sécurité sociale/finances publiques/ comptabilité privée/droit hospitalier et droit des établissements sms/sociologie/histoire/ droit et gestion des collectivités territoriales		Droit public/ droit privé/ économie de l'entreprise politique de l'emploi et politique sociale/ sciences de la matière ou de la vie	
Oral entretien		Entretien				
Oral technique 1	sauf si choisi écrit deux dans droit du travail/droit public/ économie/ gestion comptable et financière/ questions sanitaires et de protection sociale/ sciences politiques/ santé publique/ statistiques	matière champ épreuves 3 et 4 sauf celles prises écrit	matière champ épreuves 3 et 4 sauf celles prises écrit	matière champ épreuve 3 sauf si pris écrit	matière champ épreuve 3 sauf si pris écrit	Anglais obligatoire
Oral technique 2						

Année 2016-2017

Institut de préparation à l'administration générale

Retrait du dossier de candidature (téléchargement sur le site Internet de l'IPAG ou sur place) : **entre le 1^{er} avril 2015 et le 3 septembre 2015**

Dépôt du dossier de candidature (sur place ou par voie postale) : **à partir du 15 avril 2015**

Tenir compte également des dates des entretiens de sélection :

1^{ère} session : les 22, 23, 24 juin 2015

2^{nde} session : les 7 et 8 septembre 2015

Préparation intensive aux concours externes

- ☐ Préparation parcours « Etat »
- ☐ Préparation parcours « Social »
- ☐ Préparation parcours « Collectivités territoriales »
- ☐ Préparation parcours « Conservateur de bibliothèques »

Numéro étudiant(e) pour les candidat(e)s déjà inscrit(e)s à Paris Ovest Nanterre

NOM et Prénom (pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse) :

.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :Tél. :

PHOTO

Etudiant(e) venant d'une autre université, laquelle :

N° I.N.E. (Identifiant National Etudiant)*

*Pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans une université française, ce N° doit être demandé dans cet établissement. En tout état de cause, ce numéro se trouve sur le relevé de notes du baccalauréat.

Date et lieu de naissance : ... /... /.....à.....Département ou Pays :

Nationalité :

- Avez-vous déposé une candidature dans une autre formation ? ☐ OUI ☐ NON
Quelle formation (diplôme ou préparation à un concours ?) : Dans une autre université, si oui laquelle :
- Baccalauréat (ou équivalent, préciser) série :année d'obtention :
- Dernier diplôme obtenu : Etablissement :
- Demanderez-vous une bourse sur critères sociaux ? ☐ OUI ☐ NON
- Demanderez-vous une allocation pour la diversité ? ☐ OUI ☐ NON
- Quels concours envisagez-vous de passer pendant ou à l'issue de votre scolarité à l'IPAG ?
.....
.....

Date et signature du candidat :

Décision de la commission pédagogique

☐ Accord ☐ Refus, motif :

Date et signature du Président de la commission pédagogique :

LES ACQUIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Détail des années d'études supérieures effectuées et résultats :

Années	Etablissement(s) fréquenté(s)	Discipline, examen préparé ou diplôme obtenu, ou nombre d'ECTS acquis

Séjours d'études à l'étranger :

Années	Etablissement(s) fréquenté(s) (pays, ville)	Discipline, examen préparé ou diplôme obtenu, ou nombre d'ECTS acquis

COMPOSITION DU DOSSIER

- ← Case à cocher vous-même pour vous assurer que la pièce figure bien au dossier.
- un **curriculum vitae**
- une **lettre de motivation**
- photocopies des **diplômes universitaires** (licence, master) et **autres diplômes supérieurs** <traductions certifiées pour les diplômes en langue étrangère>.
- diplôme en **cours d'obtention** (session de juin ou de septembre), fournir les premiers éléments : bulletins de notes, cours suivis etc. Si le dossier est retenu par la commission, il le sera **sous réserve** de production du diplôme.
- 3 enveloppes autocollantes libellées à vos nom et adresse et affranchies au tarif en vigueur
- 1 enveloppe 21 x 29,7 non cartonnée libellée à vos nom et adresse et affranchie à 1,55€ (*pour le retour de votre dossier en cas de non admission*).
- 2 photographies d'identité dont 1 àagrafer en première page

IMPORTANT

Tous les dossiers sont à adresser à l'IPAG (**Pôle Universitaire Léonard de Vinci / IPAG / Aile Ouest, 6^{ème} étage, Bureau E 603 – 12, avenue Léonard de Vinci / 92400 Courbevoie**)

1^{ère} session :

Pour les dossiers reçus avant **le 16 juin 2015 dernier délai**, les dates des entretiens de sélection se dérouleront les : **22, 23 et 24 juin 2015**

2^{nde} session :

Pour les dossiers reçus entre **le 17 juin et le 3 septembre 2015 dernier délai**, les entretiens se dérouleront les : **7 et 8 septembre 2015**

La sélection s'effectue après une présélection sur dossier, d'entretien individuel de motivation d'une quinzaine de minutes.

Se présenter au moins 1/4h avant l'épreuve avec la convocation et une pièce d'identité avec photos.

N.B. : la plus grande partie de la sélection s'effectue en juin

Résultats classe prépa. 2014-2015 / concours externes 2015

Dossiers de candidature	Sélectionnés	Inscrits	Effectivement présents	Total admissibles (concours A et B)	Total admis (concours A et B)
331	125	105	75	93	64

Concours externes de catégorie A +

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
INGENIEUR TERRITORIAL	2		2			2
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES	1		1			1
DIRECTEUR PJJ	2		1			1
D3S	3		2	1	1	3
EN3S	2		1			1
ADJOINT DE DIRECTION (Banque de France)	1					0
TOTAL Prépa.	11	0	6	1	1	8

Concours externes de catégorie A

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
IRA	23	2	12	4	3	15
INSPECTEUR DGCCRF	6	1	1	2	1	2
Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	2		2			2
INSPECTEUR DES DOUANES	2			1	1	1
INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES	4		3	1		3
ATTACHE D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE	7		6			6
INSPECTEUR JEUNESSE ET SPORTS	1		1			1
ATTACHE TERRITORIAL	14		10			10
REDACTEUR (Banque de France)	4		3			3
TOTAL Prépa.	63	3	38	8	5	43
Partenariat CPI de l'IRA de Lille	13		9			9

Concours externes de catégorie B

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
SECRETAIRE ADMINISTRATIF (interministériel)	10	1	7			7
SECRETAIRE ADMINISTRATIF (Ville de Paris)	2		1			1
Contrôleur pénitentiaire	3	1	2			2
SECRETAIRE COMPTABLE (Banque de France)	4		3			3
TOTAL Prépa.	19	2	13			13